



> APPEL À PROJETS TERRITOIRE À AGRICULTURES POSITIVES



> GRAND EST

POUR LES
COOPÉRATIONS
NOVATRICES
AU SERVICE
DES TERRITOIRES
ET DES CITOYENS

PORTÉ PAR

la Région Grand Est
et la Fondation Avril



TERRITOIRES À
AGRICULTURES
POSITIVES
Grand Est



OBJECTIFS

Accompagner des projets locaux multi-acteurs pour :

- Développer des liens entre les acteurs d'un territoire autour des projets agricoles ;
- Encourager l'ingénierie de projets et de possibles investissements novateurs impliquant des agriculteurs ;
- Accompagner le changement de pratiques par la mise en place d'un modèle économique adapté ;
- Favoriser l'émergence de nouvelles solutions opérationnelles dans les territoires.

LES PRINCIPALES THÉMATIQUES



La transition écologique et multi-performante des exploitations d'élevage et de polyculture-élevage



La construction de filières de protéines végétales et nouvelles ressources

Soja, sainfoin, lentilles, pois protéagineux, féveroles, insectes ou fermentation de microorganismes



Tout autre projet particulièrement novateur



AIDE AUX PROJETS RETENUS

SOUTIEN FINANCIER

> **Financement** dédié à l'ingénierie de projet et à l'animation, **selon les conditions suivantes :**

**Aide
financière
par projet**

**20 à 60
k€**



**80% des dépenses
de fonctionnement
pris en charge
au maximum**

- **Ingénierie de projets :**
gestion et animation,
mobilisation d'acteurs
- **Ressources humaines et
frais associés**
- **Appuis ponctuels**
(études, accompagnement
juridique...)



**50% des dépenses
d'investissement
pris en charge
au maximum**

- **Petits investissements
matériels**
- **Plafond des dépenses :**
10 k€

UN ACCOMPAGNEMENT pendant 2 ans

- Collectif et individuel
- Mise en réseau
- Soutien technique
- Montée en compétences
- Valorisation des projets



ELIGIBILITÉ

QUI PEUT CANDIDATER ?

- > **Minimum 3 structures** de nature différente, formant :
 - une nouvelle coopération
 - ou une coopération existante lançant une nouvelle activité
- > La majorité des partenaires doit **être implantée dans le Grand Est**

ACTEURS ÉLIGIBLES

- collectivités territoriales
- organisations de la société civile (réseaux citoyens, associations de protection de l'environnement, de consommateurs...)
- parcs naturels régionaux
- entreprises alimentaires
- associations et entreprises d'insertion professionnelle
- établissements de l'enseignement
- organismes de recherche
- organismes consulaires
- instituts techniques, centres de formations
- interprofessions
- EPCI
- groupements d'intérêt public, économique ou environnemental
- groupements de producteurs
- agriculteurs et groupements d'agriculteurs
- syndicats mixtes



CALENDRIER 2025 • 2026

● **19 mai**
Ouverture

● **31 juillet**
Date limite
de soumission

● **28 août**
Jury de pré-sélection

● **8 et 9
septembre**
Auditions
des projets
pré-sélectionnés

● **15 novembre**
Annonce des lauréats

● **Janvier**
Début de
l'accompagnement





VOUS AVEZ UN PROJET ? DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE !

- > Retrouvez toutes les informations sur la plateforme dédiée en ligne, ouverte du **19 MAI AU 31 JUILLET 2025**.

BESOIN D'INFORMATIONS

- > Région Grand Est | **Julie GERVAISE**
julie.gervaise@grandest.fr | 03.88.15.39.08
- > Fondation Avril | **Noémie SIMON**
noemie.simon@fondationavril.org | 07.82.79.61.17

EN SAVOIR PLUS

- > www.grandest.fr
- > www.fondationavril.org
- > et sur les réseaux sociaux :



FONDATION ● AVRIL

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE